

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
9 juin 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 271

présenté par  
M. Chassaigne et Mme Buffet

-----  
**ARTICLE 27**

Supprimer les alinéas 8 à 13.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Si la mesure visant à accélérer la perte du droit au maintien dans les lieux des ménages dépassant de beaucoup les plafonds de ressource est symbolique, elle tend à accréditer l'idée selon laquelle le logement social soit être réservé uniquement aux ménages les plus modestes, ce qui va à l'encontre du modèle historique HLM français.